

Réunion du Collectif La Voix Vélo – Vendredi 6 octobre 2023 –
(Salle des Répétitions à Toucy)

COMPTE RENDU

Présents : Claire FONTAINE – Max MALAURENT - Patrick CHABIN – Evelyne BERTON – Jean François BERTON – Bernard BIZON – Franck LEGENDRE - Cyrille GALLON

Secrétaire de séance : Evelyne Berton

But de la réunion : décider si La Voix Vélo reste un collectif ou si elle devient une association.

Claire F. : « qu'est-on prêt à faire et aura-t-on du temps à consacrer à la Voix Vélo ? Si l'on veut être seulement un lien avec la communauté de communes ou organiser quelques balades, une association n'est pas nécessaire.

Mais si l'on veut s'engager dans des manifestations et dans une communication plus large, le collectif offre moins de poids à nos démarches.

En revanche, une association implique de déposer des statuts. Nous pourrions prendre une assurance, ouvrir un compte, organiser des manifestations... »

Sur les 87 personnes adhérentes au projet de la Voix Vélo, 26 ont souhaité participer aux prises de décision. Ils étaient invités à la réunion du 6 octobre. Seulement 8 personnes étaient présentes, 4 s'étaient excusées (Jeanne B, Michel M, Mathieu F, Laure P.) une s'éloigne définitivement (Enguerran) et une autre momentanément (Trinka). **Max M.** propose une période intermédiaire de 6 mois, avant de choisir entre collectif et association.

La discussion s'engage sur les actions à envisager : encadrer en juin les sorties vélo des écoles. Faire de petites manifestations en relation avec les communes.

La communauté de communes envisage d'intervenir auprès des écoliers pour les sensibiliser à la pratique du vélo. A la Californie, Justin Bieber est déjà acteur dans ce domaine.

On constate qu'en matière de mobilité vélo, le département de l'Yonne est plutôt en retard, tant dans ses infrastructures que dans sa démarche, par rapport à d'autres départements français. Il n'existe pas de véritables pistes cyclables dans l'Yonne.

On décide finalement d'être volontariste et l'on vote à l'unanimité pour la création d'une association.

Les statuts sont votés à l'unanimité et signés par tous les présents, tous élus au premier collège de la Voix Vélo: Claire Fontaine, Evelyne Berton, François Berton, Max Malaurent, Patrick Chabin, Cyrille Gallon, Franck Legendre, Bernard Bizon

On fonctionnera en collège (c'est plus léger).

Franck L. et Cyrille G. assureront les fonctions de trésorier et trésorier adjoint.

Les votes se feront à main levée, sauf si un cotisant demande un vote à bulletins secrets.

Le siège social sera chez **Claire F.** pour plus de praticité.

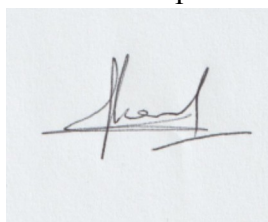
Les ressources de l'association seront toutes celles autorisées par la loi.

Nous signons tous les statuts (précédemment envoyés par Claire le 28.09.2023).

L'assemblée générale ordinaire choisira une banque pour ouverture d'un compte, et une compagnie d'assurance. Il faut un travail de prospection en amont. Le montant de la cotisation sera fixé lors de la future Assemblée Générale Ordinaire.

Cette AG Ordinaire se tiendra le mercredi 22 Novembre 2023 à 19 h. Le lieu reste à fixer.

Bernard B. va regarder dans le groupe des 87 adhérents au collectif si un certain nombre d'entre eux sont proches géographiquement et le lieu de la réunion pourra être choisi en fonction de cela.



Claire Fontaine